



**SECTION SPORTIVE SCOLAIRE
RAID MULTISPORT**
Collège Charles Münch – 2023/2024
11 rue Paul Doumer 38100 GRENOBLE



FICHE DE CANDIDATURE RENTREE 2023

→ à renvoyer au plus tard le **LUNDI 24 AVRIL**

au collège MUNCH par voie postale (11, rue Paul Doumer 38100 Grenoble) ou par mail (ce.0382035f@ac-grenoble.fr)

Classe demandée 6ème 5ème 4ème 3ème

Nom de l'élève :

Prénom :

Date de naissance : Fille Garçon

NOM et Prénom du/de la responsable légal-e de l'élève :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de messagerie :

Mère : Tel du domicile mobile : Professionnel :

Père : Tel du domicile mobile : Professionnel :

Nom et ville de l'école ou du collège fréquenté(e) en 2022/2023 :

Classe :

Nom du collège de secteur :

Langue vivante choisie :

Pratiques sportives : (préciser le parcours sportif de l'élève en club, et/ ou à titre personnel et familial)

.....

.....

.....

.....

.....

L'élève qui postule en section sportive scolaire n'est pas obligé d'être adhérent d'un club et peut-être débutant dans l'activité demandée. Son niveau sportif sera évalué lors des tests pratiques et il doit faire part de sa motivation dans l'annexe 1.

Si le collège C. Münch n'est pas votre collège de secteur, vous devez obligatoirement compléter une demande de dérogation au motif 6 « parcours particulier » :

Pour une entrée en 6ème, cette demande devra être remise à la direction de l'école actuellement fréquentée avant la fin du mois de mars.

Pour les autres niveaux, elle devra être adressée à la DSDEN de l'Isère (voir le site de la DSDEN pour connaître le calendrier et les formulaires à compléter).

Rappel : les dérogations ne peuvent être satisfaites que dans la limite des capacités d'accueil et des places disponibles après affectation des élèves du secteur ; si le nombre de places disponibles ne permet pas de satisfaire toutes les demandes, le directeur académique attribuera les dérogations selon les motifs prioritaires.

Pour plus de renseignements, reportez-vous aux notes d'information concernant les demandes de dérogations sur le site de la DSDEN de l'Isère. <https://www1.ac-grenoble.fr/article/derogation-de-secteur-au-college-122360>

Documents à joindre

- Lettre de motivation (annexe 1)
- Document parcours scolaire (annexe 2)
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du raid multisports en compétition.

Ce document ne concerne pas les élèves déjà scolarisés au collège MUNCH en 2022/23

*Cette fiche doit être remplie par le-la professeur-e de CM2 de l'école actuelle de l'enfant. Merci de l'adresser, avec l'ensemble des documents demandés au Collège Charles Münch par voie postale ou par mail avant le **LUNDI 24 AVRIL 2023**.*

- **APTITUTES GENERALES**

	Avis (insuffisant, moyen, assez bien, bien, très bien, excellent)
Aptitudes intellectuelles (compréhension, mémoire, expression écrites et orales, logique)	
Aptitudes dans le travail (attention, effort, goût du travail, volonté de progresser)	
Rythmes de travail	
Discipline, comportement	

- **AVIS**

Selon vous, le niveau de l'élève lui permet-il de suivre une scolarité en section sportive ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le professeur des écoles :